



Contamination par des punaises de lit

Par **hugovivi**, le **17/02/2010** à **11:01**

Bonjour,

Mon ancienne propriétaire m'accuse d'avoir contaminé l'appartement avec des "punaises de lit". Que puis-je faire étant donné que je suis convoquée au tribunal pour payer les "dégradations"?

Merci

0677187110